



HC41

Maintenance des groupes de vide

Le bon fonctionnement des centrales de production de vide est essentiel à la continuité des soins et dépend directement d'un entretien rigoureux. Cette formation est spécifiquement conçue pour vous apporter les compétences nécessaires à la maintenance de ces équipements.

Vous y apprendrez à réaliser les opérations d'entretien en toute sécurité et en parfaite conformité avec les recommandations du constructeur, afin de garantir la fiabilité et la performance de votre installation.

1 300 €
hors taxes/pers.



QUI EST CONCERNÉ

Les techniciens «gaz médicaux» de l'établissement.

Prérequis

Une expérience d'utilisation des gaz médicaux est requise, ainsi qu'une habilitation électrique en cours de validité.



Technicien



1 journée



Chez nous



6 pers.



Intermédiaire

PROGRAMME

50%
théorie

50%
pratique

Généralités (tronc commun)

- Notions de base sur le Vide
- Fonctionnement et conception des groupes de vide :
 - les pompes
 - la régulation
 - hygiène et sécurité

Maintenance des groupes de vide Mil's ou Rietschle

- Réalisation d'un plan de maintenance préventive
- Réalisation de la maintenance préventive et curative sur différentes pompes de marque MIL'S ou Rietschle (travaux pratiques)
- Détection rapide et précise des dérives de performances
- Élaboration de diagnostics de pannes

Bon à savoir



Pour votre habilitation : prévoir un recyclage tous les 3 ans garantissant votre tenue à jour des évolutions réglementaires ou techniques.



Parcours pédagogiques

Construisez un programme de formation adapté à vos besoins et profitez de tarifs préférentiels en combinant plusieurs modules.

Associez cette formation HC41 à la [formation HC43](#) afin d'être capable de gérer la maintenance de vos centrales de production d'air et de vide médical en autonomie.

Notre formulaire de pré-inscription est disponible en cliquant [ici](#) ou via ce QR code :



Qualiopi 
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION